



Sept-Octobre 2008

BLANGY SUR TERNOISE

NOTRE VILLAGE

Bulletin Municipal N°4



Chères Concitoyennes, chers concitoyens,

Le bulletin municipal N°4 est le dernier de 2008. Aussi, avec un peu d'avance, nous en profitons pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Cette période sera marquée par de nombreux événements et nous avons choisi de mettre en avant l'Harmonie municipale à l'occasion de la fête de la Ste Cécile. Nous vous souhaitons de passer de très bons moments en famille ou entre amis et nous vous donnons rendez-vous en 2009 pour la parution du numéro 5.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M .Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : JL.Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{me} Adjoint : M. Poulin

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{me} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Les Vendredis:

07 et 21 Novembre,
05 et 19 Décembre 2008

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

A Incourt, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 13h,

Il n'y a plus de ramassage des encombrants.

Ouverture de la Poste :

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tel : 03 21 41 81 34

Ouverture de la bibliothèque:

Les 2 ème et 4 ème Samedis du mois de 14h à 15h. Pour tout renseignement, contacter Mme Louchet au 03.21.04.80.15

Les Services Santé

Docteur Duchêne:

Sur rendez-vous au

03.21.41.85.02

Infirmier(e)s : Contacter

Mme Obin ou Mr Vermech

03.21.41.82.88

Pharmacie C.Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

le Mercredi de 18h30 à 19h30 à l'école.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis, Rendez-vous à 14h15 sur le parking de l'église ou à la mairie.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 11 Septembre : Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M.Massart pour traiter les points suivants:

L'avenir de la poste: Suite à la décision du conseil lors de la séance du 18 Décembre 2006 qui prévoyait la transformation de la Poste en Agence postale, une présentation de ce changement important de l'établissement a été exposée par Mr ROSE Directeur et Mme DUVERNAY Directrice de projet aux membres du nouveau conseil, à la demande du 1er Magistrat. Le nouveau fonctionnement de la poste nécessitera la formation de deux personnes. Une indemnité de 833€ par mois sera versée à la commune pour couvrir les charges salariales et assurer l'ouverture du bureau 15 heures par semaine. Les frais de fonctionnement restent à la charge du village et l'idée de délocaliser la poste à la mairie est soulevée. La décision sera prise au prochain conseil. Mr ROSE précise que l'Agence postale devait déjà voir le jour en 2007 et qu'il compte impérativement l'ouvrir au 01 Janvier 2009. Aussi, il demande que la position du conseil soit définitivement adoptée pour le 30 Septembre 2009.

Compte-rendu de la Commission des chemins: A. BELQUIN, responsable fait le bilan de l'état des différents chemins de la commune. Si l'état de certains restent acceptable comme « les blancs chemins » et « le chemin de la rouge croix », « le chemin des 22 » et « le chemin d'Ambriecourt » méritent un sérieux lifting. Une demande de devis a été effectuée pour le premier avec la réutilisation des gravas obtenus par grattage pour recharger et niveler le second. La proposition de la société Guffroy, parmi les trois reçues, est la plus compétitive pour un montant de 7 137€. Le conseil adopte à l'unanimité la réalisation des travaux par cette entreprise.

Subvention au club des ainés: Suite à la demande du président de cette nouvelle association, Mr le Maire propose une subvention de 300€ sous la forme d'achat de matériel. Le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Aide pour les sinistrés d'Haumont: Les dons des généreux donateurs collectés par le CCAS s'élèvent à 600€ et seront transmis le plus rapidement possible.

Eclairage public: Une étude des besoins et des améliorations possibles sera effectuée et budgetisée pour une réalisation future.

Mercredi 17 Septembre:

Recensement de la population: Cette opération se déroulera entre le 15 Janvier et le 14 Février 2009. Un agent recenseur sera nommé et chargé de cette mission.

Demande de subventions: Afin de réaliser les projets les plus importants et onéreux, le conseil valide les demandes de subventions pour la réalisation des travaux suivants: Agrandissement de la cour de l'école(15 385€), la route et les trottoirs de la rue de Tilly (57 771€), les trottoirs de la route d'Humeroeuille (36 000€) et de la route de Fruges (116 720€)

Tarifs de la cantine: En raison de l'augmentation des tarifs du fournisseur, une légère augmentation des tickets de cantine a été adoptée: Enfants: 3,15€ (+5cts), Adultes: 4,10€ (+10cts).

Signalétique: Afin de renseigner au mieux les personnes arrivant à Blangy à la recherche d'un commerce ou d'un service, une étude de signalétique a été effectuée. Le devis s'élève à 3032€. Avant de prendre une décision, le conseil souhaite plus d'informations sur l'esthétique des panneaux et leurs emplacements.

Agence Postale: Suite au dernier conseil, Michel Massart, Maire, a soumis deux questions au vote:

- 1) Le conseil accepte-t-il la décision du conseil précédent prise le 18/12/06 et qui valide la transformation du bureau de poste en agence postale ?
La réponse est OUI à la majorité avec 12 voix pour.
- 2) Le conseil accepte-t-il la décision d'établir l'Agence postale à la Mairie
La réponse est OUI à la majorité avec 10 voix pour.

Jeudi 26 Octobre:

Création d'un poste d'Agent Administratif pour l'agence postale communale: Le conseil vote favorablement avec 13 voix pour.

Garderie: Monsieur le Maire propose de relancer le projet d'une garderie à l'école. En collaboration avec la CAF, une enquête sera effectuée pour connaître les réels besoins. Selon les résultats, une décision sera prise à ce sujet.

Correspondant Défense: M. DEMAILLY Yves, volontaire, est nommé à ce poste en remplacement de M. Willemand Hervé

Demande de subvention du collège d'Auchy: A l'occasion d'un voyage à Aix la Chapelle pour le marché de Noël, le conseil accorde une participation de 10 € à chaque élève de Blangy.

Les Rendez-vous des Mois de Novembre et Décembre

Concert et Banquet de la Ste Cécile:

Dimanche 16 Novembre

Concours de cartes du 12 Lensois:

Dimanche 23 Novembre

Le Téléthon:

Samedi 29 Novembre:

Assemblée générale des marcheurs:

Jeudi 04 Décembre

Cérémonie pour la reconnaissance de la guerre d'Afrique du nord:

Vendredi 05 Décembre

Marché de Noël:

Dimanche 07 Décembre:

Arbre de Noël du S.I.:

Dimanche 14 Décembre

Réveillon de la Sylvestre organisé par le 12 Lensois:

Mercredi 31 Décembre

Horaires des cérémonies religieuses :

La Toussaint:

Samedi 01 Novembre à 11h

L'Armistice: Cérémonie du souvenir

Mardi 11 Novembre à 11h

La Ste Cécile:

Dimanche 16 Novembre à 11h

Ste Barbe:

Dimanche 07 Décembre à 11h

Messe de Noël:

Mercredi 24 Décembre à 18h

Le Conseil Municipal accueille un nouveau commerce: « La Fleur de Ch'tite »

Jeudi 09 Octobre, le conseil municipal a tenu à accueillir Melle Thellier Clotilde, artisan fleuriste à l'occasion de l'ouverture de son magasin « La Fleur de Ch'tite ». Elle propose de nombreuses compositions florales, des cadeaux mais aussi un dépôt pressing et la livraison à domicile. Ces nouveaux services recevront sûrement le meilleur accueil auprès des habitants du village. C'est autour du verre de l'amitié que les artisans et tous les acteurs de ce projet ont pu apprécier le travail accompli.

Les travaux du chemin d'Ambricourt ont été réalisés par les Ets Guffroy



A l'occasion du 90 ème anniversaire de la 1ère guerre mondiale, le conseil général organisera une exposition du 24 Novembre au 01 Décembre à la mairie aux horaires d'ouverture,

Les rendez-vous du club des Ainés

En Novembre:

Mercredi 12 et Mardi 25 de 14h30 à 17h

En Décembre:

Mardis 09 et 23, même horaire avec pour la dernière séance de l'année, la fête de tous les anniversaires du dernier trimestre.



Un nouveau magasin au village



Samedi 29 Novembre de nombreuses animations vous seront proposées. De la randonnée, l'après-midi et à partir de 18h30, des représentations et des défis proposés par les associations viendront égayer cette soirée particulière.

Révision des listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune peuvent, s'ils le désirent, s'inscrire sur la liste électorale de la commune en mairie aux heures d'ouverture avant le 31 décembre 2008.

Election des parents d'élèves au Conseil de l'école:

Titulaires:

Libessart Christophe
Blouin Sylvie
Evrard Samuel
Deneriaz Audrey
Billet Céline

Suppléants:

Dubromel Isabelle
Page Christelle
Oudart Barbara
Carliez Angélique
Decknuydt Sandrine

LIEN PLUS: Un service indispensable en milieu rural

L'Association LIEN PLUS a pour objectif de faciliter le transport local pour toutes les personnes aux revenus modestes dans le pays des 7 vallées. Ce service est d'autant plus important pour les personnes âgées en milieu rural. Les tarifs dépendent des revenus et de la composition familiale. Pour tout renseignement, contactez le 03.21.86.27.66 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Rubrique « PLEINS FEUX SUR »: L'HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie municipale est certainement l'une des plus anciennes associations du village. Fondée en 1921 par M.Calixte Dédrie qui en fut le chef sous la présidence de M.Duquesne , elle était alors appelée « Fanfare de Blangy ». On peut constater, avec le temps, que les changements de chefs ou de présidents n'ont pas été fréquents en presque quatre vingt dix ans d'existence. En 1945, M. Casimir Massart devint président et M. Maurice Salomé Chef. Ce dernier assurera sa fonction jusqu'en 1973 année où lui succéda son neveu Rémi qui restera à ce poste jusqu'en 1987. Entre temps, en 1950, M.Robert Carpentier était devenu président et le resta jusqu'à son décès en 1982. M. Bernard Martin assurera sa fonction par intérim jusqu'en 1986 pour laisser sa place à M.Jean Martin. En 1987, M.Dumetz succéda à Rémi Salomé jusqu'en 1992, date à laquelle fut nommé chef M.Hervé Lambert qui officie encore aujourd'hui. En 2005, à la suite du décès de Jean Martin, M.Michel Massart devient le président.

Cette fidélité des dirigeants montre l'attachement qui est porté à cette association. On le retrouve aussi chez les musiciens qui sont, chaque année, récompensés pour leur ancienneté. M. Lucien Derollez en est certainement l'exemple le plus marquant avec plus de 71 années à la société. Il a en effet débuté en 1937. Aujourd'hui, l'Harmonie compte un peu plus de trente musiciens. Le maintien de ce genre d'activité en milieu rural n'est pas



L'Harmonie au grand complet

facile mais on peut compter sur les villages voisins, les amis, pour disposer d'une formation complète. La CCCT apporte aussi son aide en assurant les cours de formation. Ceux-ci auront lieu tous les lundis à 18h à partir du 17 Novembre et seront assurés par M.Denys. Cela permettra de former les jeunes qui représentent l'avenir. A l'occasion de la Ste Cécile, et pour remercier tous les musiciens des animations et des représentations qu'ils assurent, nous leur souhaitons une très bonne fête qu'ils nous invitent à partager autour d'une bonne table le Dimanche 16 Novembre.